

BASKET-BALL (18.3)

Les règlements de la FIBA s'appliquent à moins que l'ASINB n'établisse des règles de jeu particulières. Le cas échéant, ces dernières ont préséance.

Modifications des règles

1. Joueurs – Le nombre de joueurs en uniforme pour un match est illimité.
2. Un match comprendra d'une pause de 10 minutes à la mi-temps.
3. Le ballon de match de l'ASINB sera le Wilson Évolution. (taille 7, garçons taille 6, filles).
4. L'« ancienne » ligne des trois points de la FIBA demeurera en vigueur : 6,25 mètres ou 20 pi 6 po.
5. La clé rectangulaire de la FIBA a été adoptée comme norme et doit être utilisée dans la mesure du possible. Il est toutefois permis d'utiliser l'ancienne clé en forme de trapèze si c'est la seule clé disponible.
6. La règle de demi-cercle de non-charge ne sera pas appliquée.
7. Le chronomètre de tir sera remis à 24 secondes (plutôt que 14 secondes) lors d'un rebond offensif.
8. Il faut trois officiels mineurs expérimentés pour tous les matchs éliminatoires.

Saison

La saison commence le 10 novembre ou du deuxième vendredi de novembre, selon la première des deux dates et prend fin avec le tournoi provincial.

Protège-dents

Il est fortement conseillé que les athlètes utilisent un protège-dents.

Nombre de parties allouées

Une équipe senior aura droit à un maximum de **32** parties (y compris les matchs hors-concours, les tournois et les matchs de ligue). Les parties jouées durant les compétitions régionales et provinciales et la Finale '12' ne seront pas comptées parmi les 32 parties allouées.

Une équipe junior aura droit à un maximum de **28** parties (y compris les matchs hors-concours, les tournois et les matchs de ligue). Les parties jouées dans les compétitions régionales et provinciales ne seront pas comptées parmi les 28 parties allouées.

Règle de clémence

Le temps continuera à s'écouler lorsqu'il y aura une avance de 40 points au 4^e quart-temps. Quand la règle portant sur la clémence (« mercy rule ») s'applique, il ne peut y avoir aucune manœuvre délibérée de pression ou de trappe, peu importe où sur le terrain, par ni l'une ni l'autre des équipes. La règle de clémence ne sera pas en vigueur pour les championnats régionaux, provinciaux ou de section.

Tournois régionaux

Au besoin, les tournois régionaux (pour les régions sans calendrier de matchs inter-conférences) seront joués durant la fin de semaine précédant le tournoi provincial junior et la fin de semaine avant les tournois provinciaux seniors de section. L'hôte du tournoi régional d'une conférence est l'équipe classée en première position dans cette conférence.

FORMAT DU TOURNOI RÉGIONAL DE BASKET-BALL JUNIOR - 6 équipes

Division A: #1 hôte , #2 visite, #3 hôte Division B: #1 visite, #2 hôte, #3 visite

Partie	Heure	Domicile	Visiteur
<u>1. ven.</u>	<u>18 h</u>	<u>2^e équipe de la conférence hôte</u>	<u>3^e équipe de la conférence en visite</u>
<u>2. ven.</u>	<u>20h</u>	<u>2^e équipe de la conférence en visite</u>	<u>3^e équipe de la conférence hôte</u>
<u>3. sam.</u>	<u>10 h</u>	<u>1^{re} équipe de la conférence hôte</u>	<u>Gagnant du 2^e match</u>
<u>4. sam.</u>	<u>12 h</u>	<u>1^{re} équipe de la conférence en visite</u>	<u>Gagnant du 1^{er} match</u>
<u>5. sam.</u>	<u>16 h</u>	<u>Non-gagnant du 3^e match</u>	<u>Non-gagnant du 4^e match</u>
<u>6. sam.</u>	<u>18 h</u>	<u>Gagnant du 3^e match</u>	<u>Gagnant du 4^e match</u>

Note: Les non-gagnants des deux (2) premiers matchs seront éliminés. Les participants au 6^e match et le gagnant du 5^e match sont les trois (3) équipes qui accéderont au championnat provincial de l'ASINB.

Les **championnats juniors** auront lieu durant la quatrième fin de semaine complète avant le congé du mois de mars (selon le calendrier du ministère de EDPE, le congé du mois de mars commence le lundi et se termine le vendredi).

FORMAT DU CHAMPIONNAT PROVINCIAL DE BASKET-BALL JUNIOR - 6 équipes

Division A: #1 hôte , #2 visite, #3 hôte

Division B: #1 visite, #2 hôte, #3 visite

Partie	Heure		
1. ven.	10 h	région hôteesse #1	c. région hôteesse #3
2. ven.	12 h	région visiteuse #1	c. région visiteuse #3
3. ven.	14 h	région visiteuse #2	c. région hôteesse #3
4. ven.	16 h	région hôteesse #2	c. région visiteuse #3
5. ven.	18 h	région hôteesse #1	c. région visiteuse #2
6. ven.	20 h	région visiteuse #1	c. région hôteesse #2
7. sam.	10 h	#1 de la division A	c. #2 de la division B
8. sam.	11h45	#1 de la division B	c. #2 de la division A
Championnat: 15 h		Gagnant du 7 ^e match	c. Gagnant du 8 ^e match

FORMAT DU TOURNOI RÉGIONAL DE BASKET-BALL SENIOR

Partie	Heure	Domicile	Visiteur
1. ven.	18 h	2 ^e équipe de la conférence hôte	3 ^e équipe de la conférence en visite
2. ven.	20h	2 ^e équipe de la conférence en visite	3 ^e équipe de la conférence hôte
3. sam.	10 h	1 ^{re} équipe de la conférence hôte	Gagnant du 2 ^e match
4. sam.	12 h	1 ^{re} équipe de la conférence en visite	Gagnant du 1 ^{re} match
5. sam.	16 h	Non-gagnant du 3 ^e match	Non-gagnant du 4 ^e match
6. sam.	18 h	Gagnant du 3 ^e match	Gagnant du 4 ^e match

Note: Les non-gagnants des deux (2) premiers matchs seront éliminés. Les participants au 6^e match et le gagnant du 5^e match sont les trois (3) équipes qui accéderont aux tournois de division de l'ASINB. Le gagnant du 6^e match sera l'hôte du tournoi de division de l'ASINB la fin de semaine suivante avec le gagnant du 5^e match. Le non-gagnant du 6^e match ira à l'autre tournoi de division.

Si une école finit par accueillir un championnat junior ainsi qu'un tournoi régional senior, le personnel de l'ASINB déterminera l'horaire des compétitions.

Les **tournois provinciaux seniors de section** auront lieu durant la troisième fin de semaine complète avant le congé du mois de mars (selon le calendrier du ministère de EDPE, le congé du mois de mars commence le lundi et se termine le vendredi).

Calendrier

1. Six (6) équipes, dont trois (3) de chaque région.
2. Deux tournois de section, comprenant les 1^{re} et 3^e équipes d'une région et la 2^e tête de série de l'autre région, doivent être organisés pour déterminer les deux finalistes. Les tournois seront organisés par les deux gagnants régionaux.
3. Le match de championnat sera joué dans le cadre de la Finale '12' la fin de semaine suivante.

Format pour la tenue d'un championnat de section simple:**Partie Heure**

- | | | | | |
|---------|-------|---|----|-----------------|
| 1. ven. | 18h00 | Deuxième place | c. | troisième place |
| 2. sam. | 12 h | Match de championnat de section (1 ^{re} tête de série c. gagnant du 1 ^{er} match) | | |

Format pour la tenue d'un championnat de section double

Matches du vendredi :

- | | | | | |
|---------|------|------------------------------------|----|---------------------|
| 1.ven. | 18 h | Deuxième place | c. | troisième place (G) |
| 2.ven. | 20 h | Deuxième place | c. | troisième place (B) |
| 3. sam. | 12 h | Championnat de section des filles | | |
| 4. sam. | 14 h | Championnat de section des garçons | | |

Finale 12

Les écoles qui participent doivent nommer un représentant de leur personnel pour assister au match.

Finances

1. Finale '12' : un montant maximal de 500 \$ par équipe sera versé aux équipes participantes et le reste des profits seront remis à l'ASINB.
2. Aucuns frais d'inscription ne seront exigés pour le championnat provincial senior et la Finale '12'.
3. Tournois régionaux seniors et juniors, championnats juniors et tournois provinciaux seniors de section
 - a) Voir R.F. 5.1 pour les frais d'inscription pour les équipes participantes.
 - b) Le profit sera divisé parmi les équipes participantes.
 - c) Des droits d'entrée doivent être exigés.
4. L'ASINB ne couvre pas les déficits.
5. L'ASINB déterminera les droits d'entrée par session. Prière de consulter la R.F. 5.3.

CERTIFICATIONS DES ENTRAÎNEURS

L'ASINB recommande à tous les entraîneurs de suivre le cours Apprendre à s'entraîner du Programme national de certification des entraîneurs (PNCE) en basketball avant le début de la saison. Tous les membres inscrits du personnel d'entraîneurs doivent obligatoirement réussir les cours « Un guide sur l'ASINB à l'intention des entraîneurs » et « Prendre une tête d'avance » de l'Association canadienne des entraîneurs avant le début de la saison. Voir R.F. 13.

Expulsions

Le directeur d'école doit être avisé du nom des joueurs et des entraîneurs qui ont été expulsés d'une partie. Un joueur ou un entraîneur expulsé d'une partie pour des raisons disciplinaires sera suspendu pour le reste de cette partie ainsi que pour la prochaine partie au calendrier (match hors-concours, conférence, régional ou provincial). Si l'expulsion a lieu durant la demi-finale d'une compétition régionale ou provinciale, le joueur ou l'entraîneur est suspendu de la prochaine partie prévue à l'horaire, à l'exclusion des matchs hors-concours.

Fautes techniques et pour comportement antisportif: Chaque conférence doit noter les fautes techniques et les fautes pour comportement antisportif liées à une conduite antisportive. Les fautes champ libre (clear path fouls) notées par les officiels ne seront pas incluses dans le suivi des suspensions. À la 4^e faute technique ou pour comportement antisportif, le membre fautif est suspendu d'un (1) match; à la 5^e faute technique ou pour comportement antisportif, le membre fautif est suspendu de 2 matchs; à la 6^e faute technique ou pour comportement antisportif, le membre fautif est suspendu pour le reste de la saison.